COMMUNE D'ANDERLECHT
Collège des Bourgmestre et Echevins
Place du Conseil, 1

B - 1070 BRUXELLES

V/Réf : 48931-
N/Réf. : AVL/KD/AND-2.218/s.562
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : ANDERLECHT. Rue de Fiennes, 44.
Changement d'affectation de night shop en restaurant.
Demande de permis d'urbanisme - **Avis de la CRMS.**

En réponse à votre lettre du 24 novembre 2014, sous référence, reçue le 1er décembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 17 décembre 2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'Hôtel communal d'Anderlecht. Elle vise à changer l'affectation du rez-de-chaussée commercial de night shop en restaurant.

A l'examen de la demande, il apparaît que la réaffectation envisagée n'aurait pas d'impact préjudiciable sur l'édifice classé ni sur les façades du bien en question. Les dispositions intérieures ne seraient en outre pas modifiées.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mmes M. Muret et F. Cordier.
- S.P.R.B. – D.U. : Mme S. Buelinckx.